

AVIS AU PUBLIC

Concertation Préalable - HEBMA

En application de l'article L. 121-15-1 du code de l'environnement

En application de l'ordonnance du 3 août 2016 et du décret du 25 avril 2017, l'EPAMA a pris l'initiative d'organiser une concertation préalable pour l'élaboration du projet **HEBMA** (Aménagements **H**ydrauliques et **E**nvironnementaux du **B**assin de la **M**euse **A**mont) ayant un double objectif :

- Réduire la vulnérabilité aux inondations du bassin de la Meuse amont – *inscrit dans le cadre de la Directive Inondation du 23 octobre 2007* ;
- Améliorer et restaurer la qualité écologique des cours d'eau – *inscrit dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau*.

HEBMA concerne 39 sites d'aménagements situés sur les cours d'eau de la Meuse, du Vair, du Mouzon, de l'Anger, du Flambart et de la Saône. De ce fait, la concertation publique dématérialisée sera organisée sur le territoire des communes de Aingeville, Attigneville, Autigny-la-Tour, Audeloncourt, Barville, Bazoilles-sur-Meuse, Bourg Sainte-Marie, Bourmont entre Meuse et Mouzon, Brainville-sur-Meuse, Breuvannes-en-Bassigny, Circourt-sur-Mouzon, Coussey, Domrémy—la-Pucelle, Doncourt-sur-Meuse, Frebécourt, Gendreville, Goncourt, Hâcourt, Harchéchamp, Harréville-les-Chanteurs, Houéville, Huilliécourt, Jainvillotte, Levécourt, Maisoncelles, Malaincourt, Maxey-sur-Meuse, Médonville, Midrevaux, Moncel-sur-Vair, Neufchâteau, Nijon, Outremecourt, Pargny-sous-Mureau, Pompierre, Rebeuville, Removille, Robécourt, Rozières-sur-Mouzon, Saint-Thiebault, Sartes, Sionne, Sommerécourt, Soulaucourt-sur-Mouzon, Soulosse-sous-saint-Elophe, Vouxeu, Vrécourt.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations à l'adresse suivante :

www.eptb-meuse.com

Durée de la concertation :

La concertation préalable du public pour l'élaboration du projet HEBMA sera ouverte du **lundi 19 février au 18 mars 2018**. Le bilan de cette concertation sera rendu public.

Modalité de la concertation :

Le dossier de concertation préalable du public est dématérialisé et sera consultable à partir du 19 février 2018 à l'adresse suivante : www.eptb-meuse.com. Vous êtes donc invités à participer à l'élaboration de ce projet du 19 février 2018 au 18 mars 2018 par voie électronique via la plateforme présente sur ce même site.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'EPAMA-EPTB-Meuse, au numéro suivant :

03 24 33 49 02